

Joie d'enfants : soir d'été

Autor(en): **Alice**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **32 (1894)**

Heft 26

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-194354>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

grandes et les petites entrées, et mille choses du même genre, avaient été pendant des siècles de sérieux sujets de politique ou de querelles. Lorsque le cardinal de Richelieu traita du mariage d'Henriette de France et de Charles 1^{er} avec les ambassadeurs d'Angleterre, l'affaire fut sur le point d'être rompue pour deux ou trois pas de plus que les ambassadeurs exigeaient auprès d'une porte. Un jour d'hiver, Marie-Antoinette, reine de France, attrapa un fort rhume parce que la duchesse d'Orléans, sa femme d'honneur, qui devait lui passer sa chemise de nuit, la fit attendre un bon quart d'heure : la duchesse ne parvenait pas à ôter ses gants, et le cérémonial de la cour exigeait qu'on n'eût pas de gants quand on présentait quelque chose au roi ou à la reine.

Les bicyclettes au Conseil communal.

Dans sa séance de lundi dernier, le Conseil communal a entendu la lecture d'un rapport de M. Morel, avocat, sur une pétition demandant que nos autorités locales prennent des mesures sévères contre les cyclistes maladroits ou imprudents. Ce rapport a été renvoyé à la Municipalité, qui aura sans doute à procéder à l'élaboration d'un règlement spécial concernant la circulation des bicyclettes. Peut-être pourra-t-elle trouver quelques renseignements utiles dans les lignes suivantes publiées par le *Figaro* :

On nous annonce que tous les clubs vélocipédiques de France vont se réunir prochainement en assemblée générale afin d'arrêter le texte d'un règlement pour les piétons, qu'ils soumettront ensuite à l'approbation des pouvoirs publics.

Une indiscretion nous permet de donner le libellé de ce projet.

Considérant :

Que le nombre des vélocipédistes augmente sans cesse et que, par une conséquence inévitable, celui des piétons diminue;

Que les vélocipédistes seront, avant peu, la majorité;

Que la minorité doit se soumettre,

Arrêtons :

Article premier.

Tout piéton devra être muni d'un grelot et d'un cornet avertisseur qu'il fera résonner lorsqu'en traversant une rue il verra une bicyclette à l'horizon.

Art. 2.

La nuit, le piéton portera sur sa poitrine une lanterne contenant une bougie allumée.

Art. 3.

Tout piéton qui, par sa maladresse et son imprévoyance, aura causé la chute d'un bicycliste en se faisant bêtement renverser par lui, sera puni d'une

amende de 50 à 100 francs; en cas de récidive, il sera déporté dans un pays montagneux.

Art. 4.

La France sera entièrement nivelée, afin d'éviter aux bicyclistés l'ennui des côtes à gravir.

Art. 5.

Le champ de courses de Longchamp est désaffecté et transformé en vélodrome d'été.

Art. 6.

La circulation des voitures sera interdite dans le Bois de Boulogne, après six heures du matin et avant onze heures du soir.

Art. 7.

L'impôt sur les vélocipèdes est aboli et remplacé par un impôt sur les piétons.

Art. 8.

La République sera vélocipédique ou elle ne sera pas.

Joie d'enfants.

SOIR D'ÉTÉ

Le soleil nous a dit adieu pour aujourd'hui, et la nuit va bientôt répandre son ombre sur les campagnes tranquilles. Les paysans, la journée finie, attendent, assis devant leurs demeures, le moment du sommeil. Et pendant que les parents, tout en se reposant, songent au travail du lendemain, les enfants profitent des derniers moments qui leur sont accordés et se hâtent dans leurs jeux.

Sont-ils gais! sont-ils contents! Après avoir entendu retentir leurs cris et leurs chants, pourrait-il se trouver encore quelque esprit assez mal disposé pour dire que le bonheur n'habite pas notre planète?

Il me semble que, même sous l'impression de la peine actuelle, nous ne devons pas oublier qu'il fut un heureux temps où, sans arrière-pensée, nous avons dit que la vie était belle! N'avons-nous pas chanté autrefois? N'avons-nous pas fait des rondes et nos voix n'ont-elles pas retenti aussi joyeuses que celles qui, du village, m'arrivent en ce moment par ma fenêtre ouverte?

J'entends aujourd'hui les tout petits chanter comme nous l'avons fait à notre tour, avec des voix d'oiseaux et un peu sur tous les tons :

Rondin, picotin,

La Marie a fait son pain,

Pas plus haut que son levain,

Pie!

Les voilà tous par terre! Ils se relèvent en riant et recommencent. De plus grands, à l'écart, procèdent gravement à l'*Empros* :

Un i, une l,
Ma tante Michel,
Qu'est descendue du ciel
Dans une corbeille
De miel.

Un, deux, trois, quatre,
Mon mari m'a voulu battre;
Il m'a dit que s'il m'attrape
Il me donnera la tape!

Empros, Giraud,
Carin, Carreau,
Dupied, Bordon,
Joseph, Simon,
Des carcoies, des oignons,
Fi t'en donc!

Tic-tac, mon sabot,
Tic-tac, ma savate,
La plus belle est en dehors!

Là-dessus, la bande joyeuse se disperse à la recherche des meilleurs coins.

Pendant ce temps, je me mets à rêver, à retourner aux jours heureux où, nous-mêmes, nous donnait la main, nous tournions en chantant :

Nous n'irons plus au bois,
Les lauriers sont coupés,
Ce sont ces demoiselles
Qui les ont arrachés.
J'entends le tambour qui bat,
Et l'amour qui m'appelle,
Mademoiselle, entrez en danse,
Faites-y la révérence,
Mettez les poings sur les côtés,
Sautez, dansez.
Embrassez de vos beaux yeux
Celle qui vous plaira le mieux.

Pour changer, l'on jouait au grand château :

Laquelle prendrez-vous
De ces jeunes, de ces jeunes,
Laquelle prendrez-vous
De ces jeunes demoiselles?

Les compagnons de la Marjolaine avaient parfois la préférence :

Que veut le chevalier du Guet,
Compagnons de la Marjolaine,
Que veut le chevalier du Guet,
Les Muguets?
Une fille à marier,
Compagnons de la Marjolaine,
Une fille à marier,
Les Muguets!

Et les grandes, qui déjà délaissaient les jeux des enfants, formaient un groupe à part et chantaient de leurs voix fraîches :

A Paris, il y a une belle fontaine,
ou :

En revenant de noces, j'étais bien fatiguée,
finissant par ces mots de regret :

Je voudrais que la rose soit encor au rosier,
Et que le rosier même soit encor à planter.

Les chansons que criaient les garçons me reviennent aussi à la mémoire ce soir :

Malbrough, qui s'en va t'en guerre,
Et a été porté z'en terre
Par quatre z'officiers:

Puis, Jean de Nivelles :

Jean de Nivelles a trois enfants,
L'un est sans nez, l'autre sans dents,
Et le troisième sans cervelle.
C'est bien dur pour Jean de Nivelles.

Ah! oui vraiment,
Jean de Nivelles est bon enfant!

Jean de Nivelles n'a qu'un chien.
Il en vaut trois: on le sait bien;
Mais il s'enfuit quand on l'appelle.

Ah! etc.,
Jean de Nivelles est bon enfant.

Et encore :

Je m'appelle Jean
Et ma femme Dine :
Quand je bats ma femme,
C'est Jean qui badine (bat Dine).

La nuit descend, le silence se fait; les petits et les grands ont fini leurs chansons, et je me demande : « Nous plaindrons-nous de ce que nous ne pouvons plus chanter? de ce que la vie ne nous a pas donné ce que nous attendions d'elle? Gémirons-nous parce que nos espérances, bulles de savon aux charmantes couleurs, ont été détruites par le premier souffle venu? » Non, puisque, à leur tour, nos voix ont dit notre joie! Soyons plutôt heureux de pouvoir jouir maintenant du chant des autres.

ALICE.

Coumeint faut féré po vito apreindrè à tallematsi.

N'est pas l'embaras! C'est on afféré dâo diablo quand on oût dâi iâiâ tē cratchi on terratchu qu'on lâi comprend pas onna gotta! Et portant, n'ia pas! à l'hâora d'ora, s'on ne sâ pas tallematsi onna vouâiretta, on sē trâôvè bin soveint eimbêtâ et mau à se n'êse quand on est ein sociêtâ iô on ne sâ pas dē quiet lē z'autro dévezont et dē quiet rizont, et iô on n'est pas fottu dē pipâ on mot.

Et pi, per tsi no, on est tant tsaropa po apreindrè l'allemand, tandi que pē chàotrè on ne vâi quē dâi tûches que vignont apreindrè noutron dévezâ et que s'ein tiront adrâi bin; mâ faut bin derè que sont fermo quie, et sē fottont pas mau dē dévezâ faux-romand; y résont lo ba, be, bi, bo, bu, tant quie que lo satsont per tieu.

Lē noutrō sont trâo banbans po sē bailli atant dē peina; mâ portant, cein coumeincē à tsandzi on bocon. On fâ dza recordâ la paletta dâi têtēs carrâiēs dein lē z'écoulēs et quand eilliâo bouébo sont bin einmodâ, on lē z'einvoyé dein

lē z'Allemagnēs po s'accoutemâ à tallematsi, qu'on fâ bin; mâ s'on vâo vito avanci, faut laissi noutron dévezâ dē coté et féré coumeint on apreinti mâidzo dē pē chàotrè que recordâvè pē Berna.

Ne savâi onco quē cauquiēs mots, et quand l'allâvè féré onna coumechon dein 'na boutequa, tallematsivè tot parâi tant bin que poivè. Quand lo boutequi vayâi que l'avâi on pou dē mau po demandâ cein que volliâvè, lâi dévezâvè noutron leingadzo; mâ lo gaillâ, que ne volliâvè pas cé comerce, lâi copâvè lo subliet ein lâi faseint : « Dîtēs-vâi! porriâ-vo medzi on assiêtâ dē lâitiâ avoué on fortson? »

Ma fâi, lē z'autro que ne vayessont gotta à noutron brâvo patois et que ne saviont pas dē quin pâys cein saillessâi, sē remettiont à tallematsi, et l'est dinsè qu'a fooce einradzi, l'appreinti mâidzo a bintout pu cein cratchi coumeint on Confédéré.

Une nouvelle invention.

L'année dernière, un journal très répandu, le *Vulgarisateur*, annonçait à ses lecteurs étonnés qu'une découverte merveilleuse venait d'être faite: celle de rendre jolis et élégants les nez les plus disgracieux.

— Ah! quelle aubaine pour moi, me dit un jour mon ami en étalant joyeusement sous mes yeux le journal en question. On vient de découvrir le moyen de transformer les nez!

Le regardant en face et constatant que le sien, sans compter ses proportions exagérées, était d'une nuance très foncée, je lui répondis :

— Alors tu as envie de changer la couleur du tien?

— Mais non, tu ne me comprends pas. Pour la couleur, on n'a encore rien inventé, mais, pour la forme, c'est autre chose; écoute plutôt, et il se mit à lire :

« Le rénovateur des nez est une des inventions les plus curieuses de notre temps, et qui fera la fortune de l'inventeur. C'est tout simplement un moule de métal s'ouvrant au moyen d'une charnière. Sa cavité intérieure représente un nez modèle, le nez aquilin, romain ou grec suivant les goûts, et il accomplit son œuvre remarquable pendant la nuit.

» Le nez doit tout d'abord recevoir un bain d'eau très chaude et bien savonneuse, puis être graissé avec de l'huile d'olive, jusqu'à ce qu'il soit bien ramolli. Alors on ajuste le moule et l'on se met au lit.

» Pour commencer, l'opération est un peu douloureuse, et il se produit dans la partie en traitement de pénibles élanements; mais cela ne dure que quelques nuits, et les parois cartilagineuses

du nez commencent bientôt à prendre la forme gracieuse du rénovateur.

» Au bout de huit semaines environ, vous avez un nez neuf, magnifique, surprenant, jusqu'au jour où, fatigué de sa nouvelle forme, vous achetez un moule d'un autre genre et vous vous accordez un autre nez, tout différent du premier et plus beau encore, s'il est possible. »

— Maintenant, que penses-tu faire? dis-je à mon ami qui sautait de joie. Tu ne vas pas, j'espère, pour l'embellissement de ton nez, te mettre à le tourmenter et à lui faire passer des nuits blanches dans une machine à torture?

— En doutes-tu? me répondit-il d'un air indigné, mais je vais à l'instant demander au rédacteur du journal le nom de l'inventeur.

Quelques jours plus tard, je rencontrai de nouveau mon ami. Il avait l'air abattu, découragé, et il me dit, parlant de son nez, qui, me sembla-t-il, avait encore prospéré en dimensions et en sombres nuances :

— Il n'y a rien à faire; il me faut le garder tel quel, car le rédacteur auquel je me suis adressé ne possède pas la précieuse adresse!

(Un abonné.)

La femme en bicyclette.

M. Henri Fouquier publie dans le *XIX^{me} Siècle* un intéressant article sur l'usage, maintenant si répandu, de la bicyclette, et termine par les considérations suivantes :

« La seule chose, peut-être, qui reste à discuter, c'est si l'usage de la bicyclette est une bonne chose pour les femmes? L'exercice en est-il hygiénique pour leur santé et est-il gracieux? J'avoue que je suis encore un peu récalcitrant, et pour les femmes, aussi bien que pour les hommes, comme sport (car l'utilité démocratique du cycle est incontestable), j'aime toujours mieux le cheval en chair que le cheval en fer. Il y a dans le sport du cheval une plus large part faite à l'intelligence, à l'adresse, au sang-froid, et une amazone est plus agréable à regarder qu'une *cyclewoman* à califourchon sur son instrument.

» Je crois que les médecins, qui ne sont jamais d'accord sur rien, ne le sont pas davantage sur les mérites ou les démerites hygiéniques du vélocipède pour les femmes. Il est certain que l'exercice en plein air, l'oxygène respiré à pleins poumons, le mouvement donné aux muscles de tout le corps ne peuvent pas être de mauvaises choses. Mais j'inclinerai à penser que la position de la femme à califourchon peut avoir des inconvénients pour elle. Il doit y avoir des précautions à prendre et une certaine me-